



**SECTION DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI**

Déclaration liminaire des élus FO-FINANCES 64 au CHS-CT du 05-04-2018

Madame la Présidente,

Les élus FO-DGFIP64 dénoncent la fusion possible des CTL et des CHS-CT à l'instar du privé au sein du CSE (Conseil social économique).

En effet, cette nouvelle instance n'aurait pour objet que le constat des effets restructurants dans nos services en réduisant le dialogue social à sa plus simple expression.

Par ailleurs, dans CHS il y a également les lettres CT (conditions de travail).

La suppression de 50 000 emplois dans la Fonction Publique d'État ne sera pas sans conséquence sur le fonctionnement de nos services, les missions et donc le quotidien de nos collègues (restructurations, mobilité forcée etc....).

« Refonder le contrat social avec les agents publics » est un objectif affiché du gouvernement mais sur quelle base et surtout cela ne doit pas se faire pas au détriment des collègues!.

Bon nombre d'entre eux sont inquiets quant à la pérennité de leurs structures, en témoigne l'audience que vous avez accordée à nos collègues du Sip/Sie d'Oloron, ils ne sont pas les seuls et d'autres collègues vous solliciteront !

Le taux de gréviste (59,30 % lors de la journée du 22 Mars 2018) est significatif à cet égard.

Par ailleurs, les départs à la retraite effectifs et programmés sont nombreux (+ de 160 en 3 ans).

Nombreux sont les postes et services qui souffrent au quotidien de ce manque de moyen humain.

Les agents au sens large du terme (A,B et C) y perdent leur santé et ont la très nette impression d'être abandonnés de la DDFIP.

En effet bon nombre de structures ne sont pas toujours dotées des effectifs nécessaires à leur bon fonctionnement. Doit-on les laisser mourir à petit feu jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de combattants ?

Nous attirons également votre attention sur le fait que nos collègues face aux fermetures de plus en plus importantes au public se heurtent à l'incompréhension voire la colère des usagers.

Vous aviez annoncé en début d'année aux Chefs de Postes et de Service que vous prendriez une décision sur les restructurations avant le 30 avril. Qu'en est-il ?

Les représentants FO-DGFIP avaient réclamé la fiche d'impact du service RH lors du CHS-CT du 01-12-2017. Nous nous interrogeons sur le nombre d'agents (A,B et C) restant au service RH, à priori 3 alors que dans d'autres départements il apparaîtrait que pour une population d'agents 3 à 4 fois moindre il en subsiste également 3. Peut-on connaître les éléments de calcul de ce chiffrage ?

Qu'advient-il de nos deux autres collègues ?

Enfin, nous vous avons demandé la possibilité d'accorder une journée d'autorisation d'absence aux agents du département concernés par l'épisode de la neige. Nous attendons votre réponse.

Votre prédécesseur par le passé s'était montré à cet égard magnanime.